

Avant-propos de la rédaction

Autor(en): **Geuser, Fabien de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **65 (2007)**

Heft 2: **Exclure/Inclure**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

De l'économie des externalités à celle de la ré-inclusion.

L'économie a largement traité du thème de l'exclusion et de ses conséquences pour nos sociétés. Mais elle l'a en général fait autour des concepts d'externalité et d'externalisation. Cette approche consiste à montrer que des décisions d'acteurs économiques peuvent engendrer des conséquences chez d'autres acteurs. Ces conséquences, ces externalités, sont soit positives soit négatives. On sent bien que dans le cas de la santé ou de la pollution par exemple, elles sont avant tout négatives. Même si on découvre quelques fois des opportunités d'affaires dans le traitement des pollutions ou les soins.

Mais en abordant cette question de l'exclusion sous cet angle, on court le risque de se focaliser sur le problème du périmètre et de la charge : de qui relève la responsabilité de l'exclusion et qui doit en supporter les coûts? Cette dimension est bien sûr essentielle et très largement politique. Faut-il faire payer les pollueurs? Jusqu'à quel point les entreprises peuvent-elles considérées responsables des pathologies du stress?

Or cette focalisation sur le périmètre, sous-jacente à l'économie des externalités, néglige à notre sens, l'enjeu primordial de la «ré-internalisation des externalités», ou plus simplement des mécanismes de ré-inclusion des exclus. En effet, en se concentrant sur la responsabilité et le poids de la charge des exclus, l'approche par les externalités fait presque le postulat de l'inéluctabilité de l'exclusion. Comme si nos économies devaient fatalement engendrer des exclus et que ceux-ci ne pourraient qu'être pris en charge sans espoir de retour à une situation presque initiale.

C'est précisément pour éviter ce piège de l'inéluctabilité qu'a été organisé le colloque qui a servi de base à ce numéro spécial sur le rapport entre inclusion et exclusion concernant les questions de santé au travail. Viviane Gonik, de l'IST, Institut de Santé au Travail a ainsi rassemblé des articles dont l'objectif partagé est de proposer des axes de réflexion pour aider les entreprises mais aussi le gouvernement à reconstruire des parcours d'inclusion de personnes abîmées ou fragilisées par leur travail. Ces réflexions sont celles d'économistes, de psychologues, de spécialistes de la santé, ... mais elles partagent toutes l'espoir, précisément, d'une fin de l'inéluctabilité de l'exclusion. Elles nous rappellent enfin à notre impératif non pas seulement de sollicitude, voire de charité envers les exclus mais aussi de réinsertion. Comme le dit un des articles de ce numéro, il est temps de sortir de la logique de la décharge au double sens de se décharger (des externalités) et d'engendrer des «décharges», c'est-à-dire des espaces sans espoir pour des exclus sans possibilités de revenir.

Nous ouvrons en outre nos pages à une communication différente de celles dont nous avons l'habitude. Cette première moitié d'un article, long et touffu, sur l'état d'esprit comme variable structurant les décisions est issu de la réflexion d'un homme de pratique. Il traduit notre engagement de mettre notre Revue à la disposition de personnes souhaitant témoigner, d'un point de vue critique, d'une expérience économique et sociale personnelle. Chacun est bien sûr libre de partager ou non les analyses de cet article mais il

nous semble nécessaire de permettre ce lien entre une communauté intellectuelle souvent abstraite avec la communauté des praticiens souvent peu enclins à l'écriture. Ce choc des cultures, n'allant pas sans quelques incompréhensions inévitables.

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser